

2017

Justification de la découpe du pays du Québec



Selon les actuaires Claude Lamonde et Jacques Bolduc, les générations qui ont contribué à l'acquisition des actifs ne sont pas les mêmes que celles qui ont supporté les dettes. Les résidents du Québec ont souscrit activement à la construction du Canada.

Le tout a débuté quand l'Angleterre fusionna le Haut Canada (Ontario) avec le Bas Canada (Québec). Le Haut Canada, avait le 10 février 1841 une dette avec intérêts de \$18587820.27. Le Bas Canada avait au même moment un crédit de \$189 306 410.00. Le Bas Canada a payé la totalité de la dette du Haut Canada. Quand il y a eu un partage de la dette, le reste du surplus en caisse du Bas Canada fut partagé avec le Haut Canada, ce qui fait que le Bas Canada (Québec) en plus de payer la dette de l'Ontario, le

Québec voyait séparer son crédit avec elle au prorata de ses habitants, soit: \$6 115 085.95. Prenez avis qu'une dette impayée avec intérêts double à tous les 8 à 10 ans.

L'Ontario, par l'entremise d'Ottawa, doit au Québec capital plus intérêts \$1260935401242.04 et plus en date de 1995. Ce qui fait que le Haut Canada (Ontario) avait une dette envers le Québec de \$6 115 085.95 en dollars de 1841. Selon M. John Burnett, advenant que l'Ontario ne vous paie pas, ce montant portera 5% l'an ou selon le coût de la vie, et John Burnett l'enchâssa dans les procès-verbaux de l'époque. Nous savons que \$1.00 de 1841 achète pour \$20 334.87 en 1994.



Plus tard soit 1871 pour la rentrée de la Colombie Britannique dans la confédération, les dirigeants du Canada reséparaient l'épargne de nos 5 fois grands-parents de 1841 avec sa population, ainsi que les frais de la division de sa carte électorale. Le salaire de ses députés(es), leur transport ainsi que le train qui arrête à Calgary pour se rendre à Vancouver.

Dans les années 1880 un scandale éhonté au sujet des arpents de terre octroyés aux propriétaires de chemins de fer pour leur passage par le Dominion (Canada) ceci incluait les terres du Québec.

L'Alberta du sud a fait une faillite technique en 1902, elle s'est donnée à l'Alberta du nord.

En 1904, l'Alberta tout en entier croulait sous le poids de sa dette, elle ne pouvait plus payer ses intérêts, et elle ouvrit des pourparlers avec Ottawa pour joindre la confédération, qu'elle fit en 1905.

En 1932, lors de la création du train CN, Ottawa acheta des trains dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta et Ottawa divisa le coût de son acquisition au prorata des populations incluant celle du Québec. Cette dernière a payé la majorité de ce chemin de fer, soit plus de \$58 millions et plus de \$11.8 millions pour les trois régions, car celle-ci était cinq fois plus peuplée que les trois régions réunies et Québec ne l'avait pas construit.

Le Québec a perdu plus de \$11 milliards au cours de la décennie 1983 à 1993.

Une histoire de la péréquation:

Lorsque le régime de péréquation a été établi en 1957, ses calculs étaient basés sur les deux provinces les plus riches, l'Alberta et l'Ontario. Il faut se le dire que l'Ontario s'est fait payer la totalité de sa dette par le Québec et que l'Ontario (haut Canada) a inclus sa population au prorata du partage du reste des économies de nos 5 fois grand parents (Bas Canada Québec), de même pour l'Alberta. Le Québec et son peuple étaient les seuls en mesure de sortir l'Alberta de son marasme financier comme ils l'ont fait pour toutes les autres provinces car celles-ci faisaient parties de la confédération canadienne malgré le non consentement du Québec de faire partie de cette confédération.

Une série de modifications successives a entraîné un important manque à gagner pour le Québec qui se chiffre à plus de \$2,4 milliards pour la décennie 1983 à 1993. De plus, si on prend en considération le changement de standard adopté en 1982, le manque à gagner atteint \$8,9 milliards, selon le professeur Vaillancourt. Il a réalisé cette évaluation en tenant compte du concept élaboré à ce sujet dans l'étude du professeur Thomas Courchène de l'Université Queen's, en 1994. L'auteur rappelle que le Québec absorbe 60% du manque à gagner découlant des modifications à la péréquation.

Les trois grandes sources de transferts fiscaux: péréquation, régime d'assistance publique du Canada (R.A.P.C), et le financement des programmes établis (F.P.É.).

L'auteur souligne que le manque à gagner au financement des programmes établis et celui du programme de péréquation totalisent déjà \$11 milliards pour cette décennie, l'équivalent de \$12,35 milliards, si on fait la conversion en dollars constants de 1993. Telle est l'ampleur de la perte du Québec pour la période 1983-1993.

Ottawa, capitale du Canada, a emprunté plusieurs milliards \$ et les a investis hors Québec, où le bas blesse c'est qu'elle nous a inclus (peuple du Québec), nos biens et nos descendants à titre de collatéral, en autres mots nous avons payé capital et intérêts pour de l'argent qui a servi hors Québec. Nous avons contribué à payer la majorité de l'infrastructure de toutes les provinces du Canada.

En Alberta (Calgary) il y avait des édifices en construction prévus pour 10 et 12 étages, mais en cours de construction la récession les frappa, le Québec par l'entremise d'Ottawa venait financièrement à leur rescousse, où ils étaient rendus et faisaient de cette étape la fin de la construction. Les dirigeants de L'Heritage-Fund, le penchant de notre Caisse de dépôts et de placements mais en très très petit, étaient en décision de le fermer ou de le garder ouvert.

Ottawa a versé, en Ontario, plusieurs milliards de dollars venus du Québec pour lui venir en aide dans l'industrie de l'automobile, ainsi que d'autres industries au Canada anglais.

Mais quand le Québec à son tour tombait en récession 3 ans plus tard, le Canada anglais, par l'entremise d'Ottawa, donnait de l'aide financière s'élevant qu'à seulement quelques millions pour l'industrie forestière, une fraction de ce qu'elle perdait, ceci c'est sans compter les emplois et sans compter les autres secteurs.

Selon les actuaires Claude Lamonde et Jacques Bolduc les actifs en 1995 au Québec s'établissaient à plus de \$45,859 milliards, ce que le fédéral a puisé par l'entremise des contribuables du Québec.

Nous avons au Canada des actifs pour plusieurs centaines de milliards, (aux aéroports, aux chemins de fer, militaire, parcs nationaux ceci c'est sans compter les parts que nous avons dans les ambassades à travers le monde, les terrains, plusieurs propriétés, etc. qui valent plusieurs milliards.

La valeur du portefeuille immobilier du ministère des Affaires extérieures comprend 73 résidences officielles avec des sites exceptionnels dans les capitales. Dans le rapport annuel 1990-91 de ce ministère, la valeur du portefeuille immobilier est estimé à \$4 milliards. Le déficit pour le Québec, des actifs en l'année 1990-91 se chiffraient à plus de 23.9 milliards, et plus aujourd'hui en 2018.

La réserve d'or à \$1,320.00 l'once aujourd'hui est aussi à considérer. La banque du Canada a ainsi en réserve une quantité de 5,72 millions d'onces, ceci au 31 mars 1994 et plus en l'année 2018. Ceci représente des actifs de plusieurs dizaines de milliards.

Les actuaires évaluent les actifs fédéraux en l'année 1994 au Québec à \$21,9 milliards sur un total de \$163,034 milliards. D'une part, les actifs financiers s'élèvent en 1994 à 69,211 milliards dont seulement \$5,021 milliards découlant de sociétés qui sont situées sur le territoire du Québec ou pour lesquelles le Québec maintiendrait une participation. D'autre part, les actifs non financiers se chiffrent à \$93,823 milliards en l'année 1994 donc 16,888 milliards sont situés au Québec en l'année 1994. En tout, la part du Québec au 31 mars 1994 ne dépasse pas \$21,9 milliards sur 163 milliards, ce qui représente à peine 13.5% de tous les actifs répartis sur le territoire canadien.

Les Québécois ont payé au-delà de 30% des actifs du Canada durant la période de constitution des actifs, de 1841 à 1961.

Les actuaires Claude Lamonde et Jacques Bolduc écrivent à ce sujet: la contribution historique des Québécois doit être prise en compte. Les actifs appartiennent à ceux qui les ont payés.

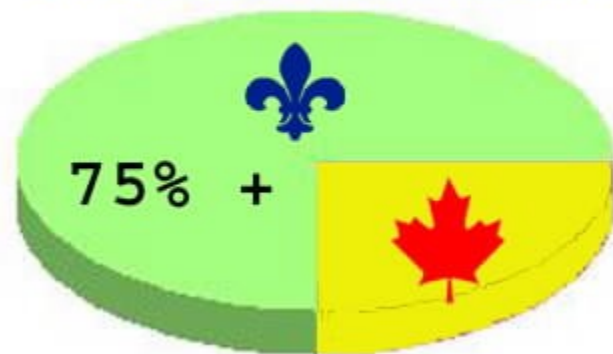
Mentionnons seulement le million de Québécois qui sont partis aux États-Unis entre 1850 et 1930, dont les descendants seraient des producteurs et des citoyens actifs.

Les modifications apportées par Ottawa, capitale de la confédération, en 1967 et avec d'autres modifications successives, ont fait perdre au Québec plus de \$2.4 milliards seulement dans l'espace de la décennie de 1983 à 1993, et si on prend en considération les nouveaux standards adoptés en 1982, selon le professeur Vaillancourt, pour la même période le Québec aurait perdu plus de \$8.9 milliards.

La banque B.D.C. au Québec, contrôlée à 100% par le fédéral est partagée à 50% par le Québec peu importe sa population inférieure à celle du Canada.

Depuis plusieurs années les intérêts de l'argent emprunté par nos cultivateurs pour acheter une ferme au Québec vont dans les coffres d'Ottawa.

Nos actifs dans la confédération



Il ne faut pas négliger l'aspect économique, dans cette confédération il nous en coûte très cher.

Ceci il ne faut pas oublier les claims miniers et permis de toutes sortes, Hydro Québec, Papetière, forestière, moulins de pâte à papier, etc. Une partie de ces déboursés vadans les coffres de L'Angleterre pour avoir exploité les terres de la couronne.

2013 plus de \$35000.00 par réfugié syrien qui se sont installés en majorité hors du Québec..

Le parti fédéraliste Libéral Québécois à l'élection générale de 1998 dans le comté d'Anjou a acheté des votes à \$10.00 et il y a des gens qui ont voté 24 fois. Un an auparavant, le chef de ce même parti disait qu'une partielle coûtait plus de \$500 000.00. Cette insouciance a coûté, en plus d'avoir payé 50% de ses dépenses électorales de 1998, une facture juridique de plus de \$297 000.00 et une partielle à \$500 000.00.

Nous devons être très vigilants, le fédéral se donne le droit de vendre et privatiser tous les actifs, sans rembourser la dette contractée qui a servit pour l'acquisition de ces derniers.

S'il est impossible de récupérer une partie de notre dû, alors, que le Canada et le Québec se quittent et se donne quittance avec le Labrador en entier ainsi que la découpe du Québec qui comprend la moitié de la mer Hudson, tout droit dans l'article à la frontière avec la Russie incluant 50% de la mer de Baffin qui sépare du Gros avec la signature comme témoin du secrétaire des Nations Unies, et les nôtres sur le même document de quittance.

RÉFÉRENCE.

Rapport 1995 de Pierre Corbeil Ph.D. Drummondville, commandé par Jacques Parizeau, premier ministre du Québec, Le Partage de la dette Canada-Québec: la troisième période.

Claude Lamonde et Jacques Bolduc, Actuaire.

Madame Letarte du bureau du D.G.E.Q pour la facture juridique.

Document du D.G.E.Q. pour la fraude électorale de l'élection générale de 1998 dans le comté D'Anjou.

Livre de la rentrée dans la confédération canadienne.

Article de journaux, sur les réfugiés.

Promesse électorale des Libéraux fédéraux lors de l'élection 1995.

Livre sur la fondation de la banque B.D.C.

Document sur la répartition de l'achat des trains en Alberta, Saskatchewan, Manitoba pour faire le train du C.N. en 1932.

Livre sur la récession de l'année 1978-1981.

Professeur François Vaillancourt, Centre de recherche et développement en économie de l'Université de Montréal.

Concept élaboré à ce sujet dans l'étude du professeur Thomas Courchène de l'Université Queen's, en 1994.

Ceci ce n'est que la pointe du glacier. Bien d'autres coûts trop longs à énumérer et trop démoralisants.

Cette découpeure a été réalisée par André Desnoyers, président fondateur de Souveraineté La Solution inc.

